

Procès verbal de l'AG du 1 mai 2012

AÉDIROUM
01-05-2012

Frédéric Miron
Secrétaire

0 Ordre du jour

1. Ouverture
2. Adoption Ordre du jour
3. Retour sur la semaine
4. Affaires découlant de l'assemblée départementale
5. Grève, revendications et actions
6. CLASSE
7. FAÉCUM
8. Varia
9. Fermeture

1 Ouverture

Le quorum est constaté à 14h14.

Marc-Élie LAPOINTE **propose** le président et le secrétaire.

Étienne GERVAIS **appuie**.

Que le président et le secrétaire soient acceptés.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Observateur : Adrien TOUTANT.

Philippe LAMONTAGNE **propose** d'admettre les observateurs avec droit de parole.

Paul RAYMOND ROBICHAUD **appuie**.

Que les observateurs soient admis avec droit de parole.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2 Ordre du jour

Philippe LAMONTAGNE **propose** l'ordre du jour.

Michael BLONDIN **appuie**.

Que l'ordre du jour soit adopté

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3 Retour sur la semaine

Michael BLONDIN explique que depuis la dernière assemblée générale, le gouvernement a fait une offre globale. Il offre un étalement sur 7 ans de la hausse, en plus de la faire passer à 82% au lieu de 75%. Il y a une bonification

Procès verbal de l'AG du 1 mai 2012

AÉDIROUM
01-05-2012

Frédéric Miron
Secrétaire

du plafond des bourses par rapport aux salaires de parents. Le ministre a ramené ce qu'il avait proposé en avril soit le RPR ainsi que l'augmentation des frais. C'est le même document que La CLASSE a rejeté à l'unanimité le 5 avril. La FEUQ et la FECQ ont fait une contre-offre. Ils proposent un moratoire de deux ans suivi d'états généraux sur les frais universitaires. Ils suggèrent aux universités de couper dans le gras, d'effectuer un gel des frais administratifs. Il y a également eu un changement de dynamique dans la manifestation, les manifestations partent moins des associations nationales, mais plus des différentes associations locales qui s'autogèrent. Il y a des injonctions qui abondent à Sherbrooke et Maisonneuve. Il y a eu des cours d'annulés, mais aucune injonction n'a été appliquée.

Pierre-Luc VAUDRY demande si le revenu est de 35000 à 45000 pour chaque parent ou un revenu familial.

Michael BLONDIN répond que c'est le revenu familial.

Marc-Élie LAPOINTE indique que concernant les injonctions, en Outaouais le juge a refusé de faire un jugement sur les injonctions, car ce n'est pas à la justice de se prononcer.

Marc-Olivier RICARD fait la lecture des propositions de la FEUQ.

4 Affaire découlant de l'assemblée départementale

Philippe LAMONTAGNE explique ce qu'est une assemblée départementale. Il indique que c'est moins rigoureux que nos assemblées générales. Il y avait deux points importants à l'ordre du jour, soit la politique de financement intégré ainsi que la grève. Il explique ce qu'est le financement intégré. La politique de financement intégré du département touchait seulement les étudiants au doctorat. La politique indiquait un financement de 3000 par session avant prédoc et de 4000 après. Le département voulait augmenter ces montants respectivement à 4000 et 5000. L'élément qui a motivé la modification de la politique est que la FAS voulait que les départements mettent un lien vers leurs politiques sur leur site web. Le département avait un peu honte de son niveau de financement intégré par rapport à d'autres départements, elle a donc opté pour la bonification. Il n'y a pas de financement pour la maîtrise. Il a donc été décidé de créer un comité avec Jean-Yves Potvin. Le comité devrait se pencher sur ce dossier prochainement. Sur la grève, nous avons fait un résumé des événements qui se sont passés depuis le début. Il a eu des discussions sur les modalités de reprise tel que discuté lors de la dernière AG. Le directeur semble avoir un peu de misère avec le fait que nous appliquions la grève avec les cours d'été qui commence aujourd'hui. Il souhaiterait que nous nous penchions sur les cours d'été ift1015 et ift1025, car il n'y aurait pas beaucoup d'étudiants du programme d'informatique dans ces cours. Il y a également eu des discussions au sujet des cours de mathématiques à 4 crédits. Le département veut tenter de les diminuer à 3 crédits et créer un nouveau cours d'informatique au département avec les crédits gagnés. Il y avait un point publicité, nous pensions que le département ferait une campagne de publicité. Or, le but de ce point était de nous aviser que le département a moins d'étudiants que les autres universités et qu'il serait pertinent de découvrir les raisons de cette situation.

Michael BLONDIN complète les propos de Philippe LAMONTAGNE en disant qu'il y avait eu des discussions pour que ceux qui ont une bourse aient une bonification de leur bourse à même les fonds du département. La proposition n'est pas passée, car plusieurs considéraient inapproprié d'augmenter les bourses alors que dans certains cas des enseignants n'étaient pas en mesure d'assurer le financement de leurs étudiants qui finissent leur diplôme. Avec les systèmes de financement, les profs peuvent perdre rapidement leur bourse CRSNG et donc une grande partie de leur fonds de recherche. Concernant les cours d'été ift1015 et ift1025, après vérification, au moins la moitié des étudiants inscrits dans chaque cours font partie d'une association en grève. Par conséquent, il faudrait savoir si nous voulons ou non lever la grève pour ces cours.

Philippe LAMONTAGNE indique que nous ne le ferons pas aujourd'hui, mais qu'après la grève il faudrait se positionner sur le financement intégré.

Procès verbal de l'AG du 1 mai 2012

AÉDIROUM
01-05-2012

Frédéric Miron
Secrétaire

Éric LARSEN demande s'il y avait beaucoup de détail sur les modalités de rattrapage.

Michael BLONDIN lui répond qu'une partie des modalités est la même que celles présentées par la COMET. Nous sommes rendus à un point où la grève ne rallonge pas le temps à reprendre. Le directeur souhaiterait reprendre en 3 semaines la session d'hiver et déphaser la session d'été par rapport au rattrapage.

Éric LARSEN demande jusqu'à quand ce plan est valide, si nous prolongeons la grève dans le futur.

Michael BLONDIN indique que pour la session d'hiver, il n'y a pas vraiment de problème, les problèmes sont principalement concernant la session d'été à cause du déphasage.

Sébastien LAVOIE se demande comment le directeur peut calculer 4 semaines de pertes alors que nous sommes à la 8e semaine de grève.

Philippe LAMONTAGNE indique que les 4 semaines ne comptent pas les 2 semaines d'examen et que la session serait déjà finie normalement.

Sébastien LAVOIE indique que nous avons commencé la grève suite aux intras donc nous devons être au milieu de la session.

Michael BLONDIN prend un calendrier et indique que si nous ajoutons 4 semaines à partir du 12 mars, nous arrivons au 11 avril et donc à la fin habituelle de la session.

5 Grève, revendications et actions

François THIBAUT **propose** que l'AÉDIROUM affirme que l'offre globale du 27 avril 2012 de Jean Charest ne satisfait pas et ne répond pas aux revendications du mouvement étudiant.

Pierre DESCHÊNES **appuie**.

Marc-Olivier RICARD invite à appuyer la proposition, il dit que ce n'est pas une offre, que c'est une insulte. Il n'y a rien dans cette proposition, c'est un tas de merde.

Michaël CADILHAC demande qu'est-ce qui se passerait si nous acceptons, étant donné que la FEUQ et la CLASSE ont rejeté.

Philippe LAMONTAGNE lui répond qu'accepter l'offre signifie sortir de la grève. La FEUQ a refusé, car c'est ainsi qu'elle fonctionne. L'offre est tombée vendredi et le congrès a eu lieu dimanche, donc il n'y a pas eu de vote.

Michael BLONDIN précise que si nous acceptons l'offre alors nous arrêtons la grève. Nous devrions refuser, car notre mandat est clair sur le fait de s'opposer à toute hausse de frais.

Sébastien LAVOIE **propose** d'amender pour rajouter "et insulte le mouvement étudiant" à la fin.

Marc-Olivier RICARD **appuie**.

Philippe LAMONTAGNE indique qu'il ne se sent pas insulté, mais que la proposition ne le me dérange pas.

Pierre-Luc VAUDRY indique que ce n'est pas nécessaire et que rajouter un truc moins rationnel est moins nécessaire.

Paul RAYMOND ROBICHAUD demande le vote.

(cont.)

Procès verbal de l'AG du 1 mai 2012

AÉDIROUM
01-05-2012

Frédéric Miron
Secrétaire

De rajouter "et insulte le mouvement étudiant" à la fin.

Rejeté à majorité.
Pour : 13, Contre : 18, Abstention : 14.

Pierre-Luc VAUDRY indique que dans le courriel il y avait plein de considérants, alors il demande s'ils seront dans le procès-verbal.

Philippe LAMONTAGNE dit qu'il ne les a pas lus, donc ils ne seront pas dans le procès-verbal.

François THIBAUT indique que ce n'est pas nécessaire, car les considérants ne seront pas ajoutés de toute façon.

Pierre-Luc VAUDRY répond qu'il serait intéressant de l'ajouter au procès-verbal pour la postérité.

François THIBAUT lit les considérants suivants : CONSIDÉRANT que l'étalement et l'augmentation de la hausse des droits de scolarité aura pour conséquence à terme une augmentation du montant annuel de 1778\$ ou 82%, ce qui est SUPÉRIEUR aux 1625\$ ou 75% précédemment annoncés; CONSIDÉRANT que l'ajout aux bourses sera financé par la hausse et ne compensera que partiellement celle-ci; CONSIDÉRANT que la bonification des prêts a pour effet direct d'enrichir les banques privées sans perspective claire d'amélioration de l'accessibilité des études; CONSIDÉRANT l'absence de mesure pour contrôler les frais afférents; CONSIDÉRANT que la hausse se fait immédiatement alors que la considération d'assainir la gestion universitaire est repoussée à un plus tard flou; CONSIDÉRANT les tentatives répétées pour diviser le mouvement étudiant, incluant le contournement des négociations et négociateurs convenus; CONSIDÉRANT le refus actuel du gouvernement à négocier de bonne foi avec toutes les organisations étudiantes nationales;

Jean-Philippe RAYMOND demande pourquoi nous disons que la nouvelle hausse est supérieure que celle proposée.

François THIBAUT lui répond que si nous regardons à terme, pour le première offre après 5 ans, nous payerions 1625 et maintenant nous payerions 1778 dans 7 ans.

Jean-Philippe RAYMOND indique que l'indexation était déjà prévue.

François THIBAUT répond que le gouvernement a dit qu'il pensait l'augmenter encore après.

Que l'AÉDIROUM affirme que l'offre globale du 27 avril 2012 de Jean Charest ne satisfait pas et ne répond pas aux revendications du mouvement étudiant.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Paul RAYMOND ROBICHAUD **propose** une plénière de 30 minutes.

Julian MORAS **appuie**.

Rebecca LAPOINTE demande pourquoi nous devrions faire une plénière et qu'est ce que ça va faire.

Paul RAYMOND ROBICHAUD répond qu'il y a plein de choses à discuter avant de faire des propositions.

Sébastien LAVOIE indique que nous sommes assez avancés dans nos débats. Nous pouvons amener les propositions et avancer au lieu de faire une plénière.

Paul RAYMOND ROBICHAUD **propose** de retirer la proposition.

(cont.)

Procès verbal de l'AG du 1 mai 2012

AÉDIROUM
01-05-2012

Frédéric Miron
Secrétaire

Que la précédente proposition soit retirée

La proposition est adoptée à l'unanimité.

François THIBAUT **propose** que l'AÉDIROUM approuve l'offre de la FEUQ et de la FECQ et réclame que le parti libéral du Québec soumette l'offre de la FEUQ et de la FECQ par vote secret à ses membres lors de son congrès.

Rebecca LAPOINTE **appuie**.

Sébastien LAVOIE demande un rappel de l'offre de la FEUQ et la FECQ.

Marc-Olivier RICARD réexplique l'offre.

Fabien LAMARCHE-FILION dit que s'il comprend bien l'essentiel, nous gagnons un sursis de 2 ans avant de refaire le même combat. Il ne comprend pas pourquoi nous accepterions cette proposition. Il invite à la battre.

Pierre-Luc VAUDRY précise que nous ne sommes pas en train de voter sur la proposition de la FEUQ et la FECQ, mais sur la proposition de la soumettre aux congrès. Il demande s'il y a vraiment un congrès du PLQ.

François THIBAUT dit que nous approuvons, mais que nous pouvons amender si nécessaire.

Sébastien LAVOIE souhaite que l'offre et le congrès soient datés.

Sébastien LAVOIE **propose** un amendement pour ajouter une précision de date.

François THIBAUT **appuie**.

Ajouter une précision de date.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Louis-Philippe BLAIS dit que pour répondre au fait que ça ne changerait rien de rallonger à dans 2 ans, d'ici 2 ans, il y aura des élections et possiblement un autre parti au pouvoir. Le parti québécois propose une solution qui ressemble à ce que nous voulons. C'est à prendre en compte.

Michael BLONDIN dit qu'il ne se sent pas prêt à approuver l'offre. Il ne sait pas ce que sont les enveloppes administratives. Le gouvernement serait obligé de mettre en oeuvre les résolutions émises lors d'états généraux.

Philippe LAMONTAGNE dit que ce qui lui plait le plus, c'est les états généraux, car la dernière fois qu'il y en eut, ça a mené à la création des Universités du Québec et au gel des frais de scolarité. Il ignore la conclusion de ces états généraux, mais pour avoir un gain, il faudra passer par là. Les enveloppes périphériques ce sont l'immobilisation, l'administration, la publicité et les choses comme cela.

Marc-Élie LAPOINTE dit que l'offre n'est pas complexe. Ça serait assez rapide de se positionner là-dessus en une heure. Si nous acceptons cela, alors il n'y aura plus personne en grève. Nous pouvons approuver chaque détail, mais l'important c'est de l'accepter dans sa globalité.

Sébastien LAVOIE retient que ça gel les frais, limite les frais et ajoute une analyse des dépenses des universités. Il ne faut pas se leurrer, il serait étonnant que le gouvernement accepte. Il est pour la hausse. Geler les frais ne serait pas possible. Il invite à être pour la proposition.

Trois nouveaux observateurs dans la salle.

Philippe LAMONTAGNE **propose** l'admission des nouveaux observateurs avec droit de parole.

(cont.)

Procès verbal de l'AG du 1 mai 2012

AÉDIROUM
01-05-2012

Frédéric Miron
Secrétaire

François THIBAUT **appuie**.

Que les nouveaux observateurs soient admis avec droit de parole.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

François THIBAUT **propose** d'amender pour enlever la partie qui « approuve » dans la proposition.

Marc-Olivier RICARD **appuie**.

Philippe LAMONTAGNE dit qu'il préférerait la principale. Il est important de se positionner là-dessus. Le fait que l'AÉDIROUM réclame quelque chose du PLQ, ça ne fera pas grand-chose. Il invite à battre l'amendement et à avoir une position ferme sur l'offre de la FEUQ et la FECQ.

Michael BLONDIN invite à voter pour. Il indique qu'accepter l'offre implique d'approuver chacune des parties de l'offre. Si nous approuvons l'offre alors nous nous positionnons sur plein de sujets.

Sébastien LAVOIE ne croit pas qu'approuver l'offre implique d'approuver chaque partie, mais plutôt que nous acceptons l'offre dans sa globalité avec ses compromis.

François THIBAUT approuve l'offre globale. Il compte voter contre, mais il veut avoir le vote.

François THIBAUT demande le vote.

De retirer "approuve l'offre de la FEUQ et de la FECQ et"

Adoptée à majorité

Pour : 18, Contre : 15, Abstention : 13.

Michaël CADILHAC dit que maintenant que nous ne faisons que réclamer, il a l'impression que ça ne sert plus à grand-chose.

Philippe LAMONTAGNE indique que l'association va écrire un petit courrier papier à envoyer au gouvernement.

François THIBAUT dit que nous pourrions aussi demander à la FEUQ et la FECQ de se joindre à nous.

Que l'AÉDIROUM réclame que le parti libéral du Québec soumette l'offre du 1er mai 2012 de la FEUQ et de la FECQ par vote secret à ses membres lors de son congrès des 4, 5 et 6 mai 2012.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Chantal Hélène DRAPEAU **propose** : 1- Que l'AÉDIROUM rejette l'étalement de la hausse des frais de scolarité prévue sur 7 ans plutôt que 5 en l'indexant à l'inflation pour les deux années supplémentaires tel qu'offert par le Gouvernement Charest.

2- Advenant une hausse des frais de scolarité, que l'AÉDIROUM se positionne en faveur d'une bonification de l'aide financière aux études en haussant le seuil de revenu familial exempt de contribution parentale (qui passe de 35 000\$ à 45 000\$) telle qu'offerte par le gouvernement Charest.

3- Que l'AÉDIROUM se positionne contre l'instauration d'un système de remboursement proportionnel au revenu dès l'automne 2013 telle qu'offerte par le gouvernement Charest.

4- Que l'AÉDIROUM se positionne en faveur de l'offre gouvernementale de créer un conseil d'évaluation autonome

Procès verbal de l'AG du 1 mai 2012

AÉDIROUM
01-05-2012

Frédéric Miron
Secrétaire

et indépendant pour assurer une meilleure gestion des universités.

Elle sait que nous nous sommes déjà positionnés sur ce sujet, mais nous devrions avoir une analyse point par point pour expliquer les raisons pour lesquelles nous avons pris cette décision.

Sébastien LAVOIE **appuie**.

Marc-Olivier RICARD souhaite seulement mentionner que nous avons déjà débattu de tout cela. Nous avons déjà refusé la proposition du gouvernement.

Chantal Hélène DRAPEAU demande si dans notre cahier de position chaque point est clairement énoncé. Elle demande si une personne extérieure peut voir la justification pour chaque point.

Michael BLONDIN indique qu'il est totalement contre le point 1, totalement pour le point 2, que le point 3 est une position qui a été battue et que le point 4 est une position que nous avons via la FAÉCUM.

Chantal Hélène DRAPEAU dit que c'est important de clarifier nos positions dans le contexte actuel.

Philippe LAMONTAGNE dit que pour les points 1 et 2 nous avons une position et que pour les points 3 et 4 nous en avons moins. Tel que présenté, ça n'ira pas dans le cahier de position, car ce sont des propositions ad hoc dans le conflit actuel. Il faudrait amender pour que ce soit des positions permanentes dans le temps.

Michael BLONDIN inviterait l'assemblée à ne pas aller dans ce sens pour amener cette proposition dans le cahier de position. Avant d'écrire une telle position, il serait bien d'avancer dans la lutte. À l'automne, il serait possible de s'y prendre à l'avance et de décider ce que nous faisons avec le cahier de position concernant ces sujets. C'est correct pour se positionner là-dessus pour le conflit seulement.

François THIBAUT **propose** d'amender le point 4 pour rajouter « s'il y a un gel de scolarité pour permettre de réduire les dépenses universitaires » et à la fin, indiquer que nous la rejetons inconditionnellement.

Benoit DESCHÊNES **appuie**.

François THIBAUT indique que le conditionnellement à la fin manque de force. Ce n'est pas une proposition que nous pouvons "patcher". Pour le point 4, il a peur que si nous acceptons alors que ça soit du vent.

Chantal Hélène DRAPEAU indique qu'à propos du point 4, c'est la FEUQ qui l'a demandé en premier. Le problème est que s'il n'y a pas de gel alors nous ne voulons pas de conseil. Ce qui est une mauvaise chose. Ensuite si nous rejetons tout en bloc, alors si le gouvernement nous propose tout ou rien, alors nous refusons. Il y a des éléments qui seraient bons et que nous devrions amener en négociation. Il faut faire preuve de bonne foi. Nous avons analysé et il y a des affaires qui ont de l'allure. Il ne faut pas rester campé sur nos positions.

François THIBAUT souhaite faire une proposition de retrait de l'amendement, si l'appuieur consent.

Retrait de l'amendement

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Jean-Philippe RAYMOND demande s'il y a une raison pour laquelle ce ne sont pas tous les points de la proposition du gouvernement qui se retrouve dans la proposition.

Chantal Hélène DRAPEAU répond que nous pourrions amender pour ajouter les autres points. Il faudrait ajouter l'évaluation de l'impact de celle-ci sur la hausse.

(cont.)

Procès verbal de l'AG du 1 mai 2012

AÉDIROUM
01-05-2012

Frédéric Miron
Secrétaire

Lian VORES demande à qui la proposition va être dirigé. Il demande si c'est l'association qui va la diriger directement au gouvernement.

Philippe LAMONTAGNE lui répond que nous prenons toutes les propositions et nous les prenons en tant que position dans les différentes instances soit la FAÉCUM et la CLASSE.

Marc-Élie LAPOINTE **propose** la question préalable.

Michaël CADILHAC **appuie**.

Question préalable

Rejetée car non majorité des 2/3
Pour : 19, Contre : 14, Abstention : 8.

François THIBAUT énonce les points de la proposition du gouvernement.

Paul RAYMOND ROBICHAUD demande le vote sur la proposition.

1- Que l'AÉDIROUM rejette l'étalement de la hausse des frais de scolarité prévue sur 7 ans plutôt que 5 en l'indexant à l'inflation pour les deux années supplémentaires tel qu'offert par le Gouvernement Charest. 2- Advenant une hausse des frais de scolarité, que l'AÉDIROUM se positionne en faveur d'une bonification de l'aide financière aux études en haussant le seuil de revenu familial exempt de contribution parentale (qui passe de 35 000\$ à 45 000\$) telle qu'offerte par le gouvernement Charest. 3- Que l'AÉDIROUM se positionne contre l'instauration d'un système de remboursement proportionnel au revenu dès l'automne 2013 telle qu'offerte par le gouvernement Charest. 4- Que l'AÉDIROUM se positionne en faveur de l'offre gouvernementale de créer un conseil d'évaluation autonome et indépendant pour assurer une meilleure gestion des universités, s'il y a un gel de scolarité pour permettre de réduire les dépenses universitaires

Adoptée à majorité
Pour : 19, Contre : 7, Abstention : 16.

Marc-Élie LAPOINTE demande ce qu'il va se passer si le gouvernement déclenche des élections lundi prochain.

François THIBAUT **propose** que l'AÉDIROUM affirme que les forces policières ont le devoir de protéger les manifestants pacifiques et non pas de les attaquer et de les arrêter.

Pierre-Luc VAUDRY **appuie**.

Que l'AÉDIROUM affirme que les forces policières ont le devoir de protéger les manifestants pacifiques et non pas de les attaquer et de les arrêter.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Louis-Philippe BLAIS indique que, pour répondre à Marc-Élie LAPOINTE, nous pouvons tous nous mettre à rejeter le PLQ et la CAQ et choisir le PQ. C'est le moyen qu'il choisirait.

Michaël CADILHAC **propose** que la grève soit suspendue pour les cours IFT1015 et IFT1025 pour la session d'été.

Julien CLOUTIER BRASSARD **appuie**.

Yannick JACQUES dit que c'est un peu injuste par rapport au cours d'informatique quantique, car si nous (cont.)

Procès verbal de l'AG du 1 mai 2012

AÉDIROUM
01-05-2012

Frédéric Miron
Secrétaire

faisons la grève c'est pour tous les cours.

Michaël CADILHAC dit qu'il ne revient pas là-dessus parce qu'il est pour, mais parce que c'est un sujet qui a été amené en assemblée département et que nous devons en discuter pour avoir une réponse à donner aux membres de l'assemblée départementale.

François THIBAUT indique qu'il a demandé quelle proportion des étudiants inscrits dans ces cours était représentée par l'AÉDIROUM. Il y en aurait 6 sur 14 en IFT1015 et 6 sur 12 en IFT1025.

Michael BLONDIN donne les vrais chiffres.

François THIBAUT indique donc que c'est vrai qu'il y a moins de la moitié en grève.

Michael BLONDIN répond oui pour le premier, mais non pour le deuxième.

Marc-Élie LAPOINTE dit que nous nous sommes déjà prononcés pour qu'il n'y ait pas d'exception. 50 % des gens sont en grève et nous devrions battre cette proposition et ne pas revenir sur les débats que nous avons déjà eus.

Chantal Hélène DRAPEAU souhaite savoir la proportion des étudiants qui était en informatique dans le cours MAT1978.

Michael BLONDIN dit qu'il n'a pas les chiffres, mais avec les gens de bio-informatique et des autres programmes, nous étions majoritaires.

Chantal Hélène DRAPEAU indique que nous avons piqueté un cours qui n'était pas notre sigle, car la majorité des étudiants étaient en grève. Nous avons arrêté quand ce n'était plus la moitié. Le prétexte pour piquer était que plus de 50 % était en grève. Si ç'a été notre barème pour le cours de math alors elle demande pourquoi nous ne ferions pas la même chose pour IFT1015 et IFT1025.

Sébastien LAVOIE indique que c'est une démarche louable par le département, mais c'est vraiment un cours d'info et nous devrions faire le même traitement avec ceux-ci que les autres cours.

Paul RAYMOND ROBICHAUD **propose** d'amender pour ajouter "dès qu'il y aura moins de 50 % des étudiants dans ces cours dont les associations sont en grève." Il souhaite faire cet amendement parce que lorsque nous prenons des décisions collectivement, nous sacrifions des choses, et qu'il est injuste de sacrifier d'autres gens qui ne sont pas nos membres.

Julien BRASSARD **appuie**.

Michael BLONDIN indique que nous n'avons pas cessé de piquer le cours de math, car les gens en grève étaient minoritaires. En référendum, nous avons seulement mentionné les cours IFT. Lorsque les autres associations étaient en grève, nous nous sommes concertés afin de savoir si nous devions le piquer. Quand les autres associations ont cessé la grève, nous avons arrêté de le piquer, car nous n'avions pas de levier de pression et non parce que nous n'avions pas la majorité. Nous avons cessé de le piquer seulement à cause que ce n'est pas un cours IFT.

Yannick JACQUES indique que si nous prenons en compte les étudiants étrangers, nous pouvons faire le même raisonnement et ainsi nous nous retrouverions vite plus en grève. Ce n'est pas une bonne chose d'accepter cet amendement.

François THIBAUT demande le vote.

(cont.)

Procès verbal de l'AG du 1 mai 2012

AÉDIROUM
01-05-2012

Frédéric Miron
Secrétaire

Ajouter "dès qu'il y aura moins de 50 % des étudiants dans ces cours dont les associations sont en grève."

Battue à majorité
Pour : 2, Contre : 28, Abstention : 8.

Fabien LAMARCHE-FILION indique que le problème avec la proposition est que si nous acceptons de débloquer IFT1025 cet été, mais que IFT1015 reste piqueter alors les étudiants qui sont en IFT1015 en ce moment n'auront pas la possibilité de le faire durant l'été. En faisant la grève pour l'ensemble des cours, nous restons solidaires avec nos collègues qui ont IFT1015 maintenant.

Chantal Hélène DRAPEAU demande le vote.

Que la grève soit suspendue pour les cours IFT1015 et IFT1025 pour la session d'été.

Battue à majorité
Pour : 4, Contre : 32, Abstention : 1.

Pierre DESCHÊNES rappelle que le PQ, ce n'est pas la seule option que nous avons. Si nous regardons Québec Solidaire qui demande également la gratuité par rapport au PQ qui est en train de s'écrouler sur lui-même depuis longtemps. Le PQ n'est pas capable de se décider sur d'autres sujets que la souveraineté et même là-dessus, ils ne sont pas certains. Il suggère de choisir un parti qui sait où il s'en va.

Philippe LAMONTAGNE **propose** une plénière de 30 minutes sur les stratégies à adopter en cas d'élection.

Marc-Élie LAPOINTE **appuie**.

Sébastien LAVOIE **propose** d'amender pour réduire à 20 minutes.

Marc-Élie LAPOINTE **appuie**.

Réduire la plénière à 20 minutes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Paul RAYMOND ROBICHAUD demande le vote

Plénière de 20 minutes sur les stratégies à adopter en cas d'élection.

Adoptée à majorité
Pour : 16, Contre : 3, Abstention : 8.

Michael BLONDIN indique que si l'assemblée pense que 20 minutes c'est long, à la CLASSE, il a déjà passé 2 heures sur un sujet. Il est mal à l'aise que l'AÉDIROUM fasse la promotion d'un parti, mais il est à l'aise pour ne pas faire la promotion du PLQ. Ce n'est pas clair à la CLASSE s'ils peuvent faire la grève pendant l'élection, mais en même temps c'est long la période électorale. Si nous arrêtons la grève alors nous devons rattraper nos cours en condensé et nous n'aurons pas le temps de nous mobiliser. Il attend une idée.

François THIBAUT suggère de faire la promotion des partis politiques qui sont pour la gratuité.

Pierre DESCHÊNES dit qu'il est mieux de dire pourquoi ne pas voter pour un parti au lieu de pousser les gens à voter pour un parti. Il suggère d'informer les gens au lieu de les forcer. Il suggère de faire des propositions d'information au lieu de la promotion d'un autre parti.

Marc-Élie LAPOINTE demande si à partir du moment qu'il y a des élections, si le gouvernement peut faire des offres.

(cont.)

Procès verbal de l'AG du 1 mai 2012

AÉDIROUM
01-05-2012

Frédéric Miron
Secrétaire

Michael BLONDIN lui répond que le parlement est dissous, mais que l'état existe encore et il peut possiblement faire de quoi. Il n'est pas trop certain des pouvoirs qu'il dispose par contre.

Le président d'assemblée précise que l'état existe encore, mais que le conflit ne peut être résolu pendant les élections. Il ne peut pas y avoir de décret, car la chambre des ministres est dissoute.

Fabien LAMARCHE-FILION dit qu'il n'est pas d'accord que l'association s'affilie à un parti politique. Il demande si c'est vraiment les libéraux le problème ou la hausse. Ce n'est pas à l'association de dire quel parti devrait être au pouvoir. Nous devrions parler de la hausse, mais pas d'un parti pour lequel voter.

Michael BLONDIN parle d'un concept amené à la CLASSE qui est la grève rotative. Le concept est que certains vont en classe et pendant que d'autres associations retournent en grève. Il dit que c'est par contre difficile en pratique. Il y a aussi la possibilité de faire une grève partielle. Si la stratégie c'est de faire campagne contre les libéraux alors il faut faire campagne aussi contre la CAQ, car ils sont aussi pour la hausse.

Marc-Élie LAPOINTE dit qu'il y a des solutions, dont la grève partielle, car être en grève pour 5 semaines ça peut être long.

Rebecca LAPOINTE dit que l'association n'a pas à dire pour qui les membres devraient voter, mais elle peut les informer sur les position sur la hausse de chaque parti.

Pierre DESCHÊNES indique qu'il est plus important d'aller vers de l'information que de dire quoi faire. Il ne faut pas nécessairement démolir la CAQ mais il serait possible de diviser le vote.

François THIBAUT dit que la CAQ est aussi pour la hausse, mais qu'elle négocie mieux. Le PQ est pour la hausse, mais pas tout de suite.

Louis-Philippe BLAIS précise que la position du PQ, c'est de faire un gel et ensuite de faire un sommet avec les étudiants et les instances qui gravitent autour des universités pour donner une vraie table de négociation aux étudiants. Ils ont adopté cette position depuis l'automne.

Michael BLONDIN dit que parmi les sujets sur la table il y a le congrès du PLQ et le DGE du Québec qui réserve des locaux et que des employés sont appelés pour suivre des formations. Il y a des membres du PLQ qui ne sont pas en accord avec le fait d'aller en élection. La CLASSE suggère de perturber la campagne des libéraux et de la CAQ. La première action de perturbation serait de perturber le congrès du PLQ, car s'ils n'ont pas de plateforme, ça va mal aller pour faire des élections.

Yannick JACQUES dit que le jour où nous avons proposé le vote de grève, nous n'avons pas dit de prendre parti pour un parti politique. Il ne voit pas pourquoi nous le ferions pour les élections.

Robin MILOSZ dit qu'il a l'impression que ça a rapport d'essayer de trouver une stratégie. Le PLQ nous fait la guerre, il est de mauvaise foi.

Marc-Élie LAPOINTE indique que concernant le fait de déranger les libéraux et la CAQ, il est en accord, mais une étude montre que le gouvernement pourrait aller chercher 5-10 % de votes de plus s'il y a des perturbations. En étant ferme avec les étudiants, le gouvernement montre qu'il est solide. Il y a d'autres sujets que la hausse et si nous perturbons alors seulement la hausse sera abordée.

Chantal Hélène DRAPEAU dit que concernant les perturbations pendant les élections, elle est en accord avec Marc-Élie LAPOINTE. Il serait peut-être mieux de garder nos forces pour après, si les libéraux sont réélus. Ils ne peuvent rien faire s'ils sont en élection, mais en les perturbant nous allons leur donner des munitions.

Pierre DESCHÊNES dit qu'en tant que tels, nous avons une raison de perturber les élections. Le parti qui sera élu montrera qui a raison sur la hausse. Si les libéraux gagnent alors nous aurons perdu, car la population aura dit qu'ils ont raison de faire comme ils font. Il faut faire une division des votes et les diriger vers la CAQ.

Louis-Philippe BLAIS souhaite revenir sur les propos de Marc-Élie Lapointe. Il ne pense pas que le PLQ aura pensé à gagner les élections grâce aux perturbations pendant les élections. Nous ne devrions pas nous écraser.

(cont.)

Procès verbal de l'AG du 1 mai 2012

AÉDIROUM
01-05-2012

Frédéric Miron
Secrétaire

Il dit que la droite ne se divise pas, alors que la gauche se divise. À chaque fois qu'un nouveau parti a été élu que ça soit l'ADQ ou le NPD, 3 mois plus tard la population rit de leur choix. Il serait étonnant qu'il faille capitaliser sur QS et PV. Une alliance de la gauche est plus faisable. Il considère que seulement le PQ peut prendre la place du gouvernement actuel et aucun autre parti.

Pierre BLANCHET dit que nous cherchons une stratégie. Il incite les gens à aller voter et ne pas centrer le débat uniquement sur la hausse, le PLQ n'est pas populaire sur plein d'autres sujets que la hausse.

Marc-Élie LAPOINTE dit qu'en entendant Louis-Philippe Blais, il croyait entendre Jean Charest. Il ne croit pas qu'il ait prévu cela il y a un an et demi. Il n'est pas sûr que Jean Charest aurait pensé à tout cela. Le PQ c'est la gauche.

Les 20 minutes sont écoulées

François THIBAUT **propose** de rallonger la plénière de 11 minutes.

Michael BLONDIN **appuie**.

Michael BLONDIN invite les gens à jaser.

Rallonger la plénière de 11 minutes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Pierre DESCHÊNES précise que pour ce qui est de faire une coalition entre tous les partis de gauche, ça a déjà été essayé. Françoise David dit qu'elle en aurait discuté avec le PQ, mais qu'il ne lui serait jamais revenu là-dessus. Il est trop tard pour ces élections-ci. Si les élections sont après l'été peut-être qu'il pourra y avoir une coalition, mais pour cet été, il est trop tard.

Louis-Philippe BLAIS dit que le PQ est de centre. Il ne sait pas d'où sortent les arguments disant que la population est du bord des libéraux. Il dit qu'au jour de la terre au moins le 2 /3 des gens présents avait le carré rouge. Il ne sait pas où les médias font leurs sondages. Il croit que le monde est divisé également concernant la hausse. Il ne croit pas que le PQ soit défait. Tous les députés qui avaient quitté le parti sont revenus. Pauline Marois était là au jour de la terre et elle était entouré de milliers de personnes. Il y a plusieurs personnes qui s'identifient au PQ. QS n'a aucun candidat vedette en ce moment. Il croit que la gauche se ralliera plus au PQ qu'à QS.

Fabien LAMARCHE-FILION indique que ce qui l'agace c'est le vote stratégique. Les gens ne vont pas voter pour le meilleur, mais ils vont voter pour le moins pire. C'est une insulte à la démocratie.

Michael BLONDIN dit que ça ne sera pas lundi qu'il va y avoir des élections. Ça serait ignoble que des élections soient déclenchées en ce moment. L'important est de rester mobilisé. Il faut essayer de trouver comment étendre la grève pour dire que nous n'avons pas perdu même s'il y a des élections. Concernant le vote stratégique, nous ne sommes pas dans une vraie démocratie. Il suggère de faire une soirée d'élection pour en discuter autour d'une bière.

Marc-Élie LAPOINTE dit que tant que nous n'aurons pas un système de vote proportionnel, ça ne sera pas un système démocratique.

François THIBAUT ne pense pas pouvoir continuer la grève pendant les élections. Si les élections sont déclenchées lundi, il ne sait pas ce qui va se passer. Il ne sait pas si nous pouvons continuer la grève si les élections sont déclenchées.

(cont.)

Procès verbal de l'AG du 1 mai 2012

AÉDIROUM
01-05-2012

Frédéric Miron
Secrétaire

Marc-Élie LAPOINTE demande si c'est inimaginable de bloquer le congrès du PLQ. C'est à Victoriaville et ça a été choisi stratégiquement pour éviter qu'il ait un blocage de la part des groupes militants. Plusieurs groupes dont la FEUQ, la CLASSE et d'autres groupes de gauche se dirigent vers Victoriaville.

Fin de la plénière

6 CLASSE

Michael BLONDIN indique que la CLASSE n'a pas rendu public ses mandats. Ils ont fait un retour sur les négociations. Pour ce faire, ils ont brisé le huis clos. La première journée de négociation était un point d'informations de la part de chaque parti. Line Beauchamps est restée une heure seulement. Les membres présents étaient un avocat, la sous-ministre de l'Éducation et un émissaire du trésor, la FEUQ, la FECQ, la CLASSE et la TA-CEQ. Le lendemain, les associations étudiantes ont fait un front commun, la FECQ a attaqué sur les chiffres, la CLASSE sur le fond, et la FEUQ battait toutes les propositions erronées de chiffres. Ils ont demandé une recherche qui dit combien d'argent et combien de nouveaux enseignants étaient nécessaires pour améliorer convenablement le système universitaire. Il n'y avait pas de telles recherches et ce n'était donc pas la raison d'effectuer la hausse. La hausse était seulement justifiée par leur vision idéologique. Les associations ont dit qu'ils voulaient discuter de frais de scolarités. Les membres du gouvernement n'avaient pas de mandat pour en discuter alors les associations leur ont demandé d'aller chercher le mandat. Michael BLONDIN invite les membres à aller sur le site assesoladirité.ca pour voir les différentes informations mentionnées. Il n'y a pas eu grand-chose qui a été adopté en fin de semaine. La CLASSE a refusé l'offre de la ministre. Ils ont dénoncé la violence entre les manifestants.

François THIBAUT indique que la CLASSE devrait rendre public ce que le gouvernement a dit. La CLASSE devrait publiciser le fait que le gouvernement souhaite augmenter les frais de scolarité seulement par idéologie et il n'est pas sûr que la population soit d'accord avec le gouvernement dans ce contexte.

Michael BLONDIN indique qu'il n'y a plus de huis clos sur le sujet. Il va en faire part au comité de la CLASSE. Ils le font déjà un peu. Il y a également quelqu'un qui s'est présenté pour venir aider le porte-parole. Sa candidature a été battue, car il avait des allégeances plus radicales. De plus, la parité homme femme aurait été brisée. Il n'était également pas sérieux dans sa démarche.

7 FAÉCUM

Michael BLONDIN indique qu'il y a eu la suite du conseil central hier. Il y a eu un huis clos sur le budget. Les associations ont suggéré que la FAÉCUM fasse un don de 5000\$ au comité de grève de la CLASSE qui est une « hot line » pour aider ceux qui se sont fait arrêter. Le comité fait affaire avec des avocats qui aident et font affaire avec les manifestants. Il a été suggéré de faire un don, car il n'y a pas comité de ce genre à la FAÉCUM. À la place de créer un fond de 5000, il a été décidé de faire appel au comité légal de la classe et que la FAÉCUM allait les rembourser par la suite. L'association de Physique a amené la proposition d'IPU et elle a été mise en dépôt. L'offre de la ministre a été rejetée à l'unanimité.

8 Varia

François THIBAUT demande au conseil exécutif s'il compte faire une autre assemblée générale cette semaine.

Procès verbal de l'AG du 1 mai 2012

AÉDIROUM
01-05-2012

Frédéric Miron
Secrétaire

Philippe LAMONTAGNE lui répond que oui. Un local est déjà réservé pour vendredi à 14h00. Le conseil a jusqu'à demain pour convoquer l'assemblée.

9 Fermeture

Sébastien LAVOIE-COURCHESNE **propose** la levée.

Yannick JACQUES **appuie**.

Levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.